

Conditions générales Astara SA pour le système ok-visit.ch (nommé ok-resto.ch pour les restaurants, bars, cafés et discothèques)

L'identité de ok-visit.ch

Astara SA
Chemin des prairies 12
1630 Bulle

+41 26 913 79 54
info@astara.ch

Numéro IDE : CHE-293.301.996

Définitions

L'établissement

Tout établissement, manifestation, association, fondation, association sportive, organisation, événement de tout type ou personne privée utilisant l'application web ok-visit ou ok-resto afin d'enregistrer des visiteurs.

Le client

Tout individu qui utilise l'application web ok-visit et/ou ok-resto afin de s'enregistrer dans un établissement ou dans une manifestation culturelle ou sportive où la solution ok-visit (ou ok-resto) est implémentée.

L'application web ok-visit ou ok-resto

Le processus (formulaire web) hébergé sur le domaine ok-visit.ch ou ok-resto.ch et qui permet au client de s'enregistrer dans un établissement ou lors d'un événement ou manifestation.

Le kit ok-visit ou ok-resto

L'email contenant les affichettes qr-code (4 qr-code par page A4), le kit de sécurité (page A4 contenant la clé de chiffrement).

ok-visit.ch ou ok-resto.ch

Le site internet permettant aux établissements de commander un kit ok-visit (ou ok-resto pour les restaurants, bars, cafés et discothèques).

Service

Les services commerciaux et/ou prestations qui sont proposés par ok-visit et/ou ok-resto à l'établissement, comprenant entre autres la distribution de kit ok-visit ou ok-resto, le conseil et le support téléphonique, ainsi que le déclenchement d'une procédure d'extraction de données.

Processus d'extraction de données

Envoi d'un email contenant un lien (email envoyé à l'établissement) permettant à l'établissement d'activer la procédure pour récupérer la liste des clients enregistrés dans l'établissement pour une date et une plage horaire données.

Responsable du kit

Personne responsable du kit ok-visit ou ok-resto au sein de l'établissement. C'est la personne qui a commandé le kit ok-visit ou ok-resto via le formulaire de contact sur ok-visit.ch ou ok-resto.ch

Configuration minimale

Configuration minimal nécessaire sur le dispositif numérique du client (smartphone, tablette ou ordinateur) effectuant un enregistrement au travers de l'application web ok-visit et ok-resto.

Applicabilité

Les présentes conditions générales ne s'appliquent qu'au service. Astara SA n'est pas responsable de la bonne utilisation des applications web ok-visit et ok-resto dans les établissements.

Contrat

En remplissant le formulaire sur ok-visit.ch (ou ok-resto.ch) (formulaire permettant la commande d'un kit), l'établissement s'engage dans une relation contractuelle directe avec Astara SA. Le contrat est valable pendant toute la période durant laquelle l'établissement utilise l'application web ok-visit ou ok-resto.

L'établissement qui utilise l'application web ok-visit (ou ok-resto) est tenu de respecter les directives émises par l'ordonnance fédéral 818.101.26. Astara SA ne peut en aucun cas être poursuivi pour une mauvaise utilisation ou une utilisation partielle de l'application web ok-visit (ou ok-resto) par l'établissement.

Si l'application web ok-visit (ou ok-resto) ne répond pas aux exigences de l'ordonnance fédérale 818.101.26, l'établissement à l'obligation d'en informer Astara SA.

Sur demande des autorités cantonales (par téléphone au +41 26 913 79 54 ou par email à info@ok-visit.ch ou info@ok-resto.ch), Astara SA s'engage à effectuer la procédure d'extraction de données dans un délai maximum de deux heures après réception de la demande.

L'établissement est responsable du kit ok-visit (ou ok-resto) reçu par email. La clé de déchiffrement est envoyée à l'instance cantonale responsable ou directement à l'établissement. En cas de perte du kit de sécurité comprenant la clé de déchiffrement, il est impossible de récupérer les données collectées. Astara SA ne peut être tenu responsable de la perte de données occasionnée par la perte de cette clé de déchiffrement.

Seul(e) le/la responsable du kit peut prendre contact avec Astara SA pour l'application web ok-visit (ou ok-resto). Toute communication est faite par email, exclusivement via l'adresse email du/de la responsable du kit.

L'établissement a l'interdiction formelle d'utiliser le kit ok-visit (ou ok-resto) pour une autre utilisation que celle prévue dans la demande émise via le formulaire sur ok-visit.ch (ou ok-resto.ch).

L'établissement est responsable de collecter les données et de vérifier leur exactitude. Sur demande des autorités fédérales, cantonales ou communales, il est responsable de fournir les données extraites via la procédure d'extraction. L'établissement a l'interdiction de modifier les données extraites, d'utiliser ces données dans un but différent que celui défini dans l'ordonnance fédérale 818.101.26. Il est tenu d'envoyer le fichier Excel tel que récupéré après l'extraction, sans y apporter de modification.

Garantie

Astara SA met en œuvre tous les efforts raisonnables pour assurer que les informations figurant sur ok-visit.ch (ou ok-resto.ch) (et sur l'application web) sont exactes. Cela étant, toute responsabilité de Astara SA est exclue à cet égard.

Les contenus de l'application web ok-visit et ok-resto ne constituent pas ni des conseils, ni des recommandations, ni des garanties, ou autorisations de Astara SA. Ils ne sont pas destinés à servir de base pour une prise (ou non-prise) de décision et/ou à une utilisation quelconque. Tout client qui prend une décision sur la base, ou qui utilise d'une autre manière des contenus de l'application web ok-visit ou ok-resto, le fait à ses propres risques et périls. Astara SA exclut expressément toute garantie, y compris en particulier toute garantie d'utilité pour un certain usage et de non-violation de droits.

Astara SA décline toute responsabilité pour des indisponibilités et/ou des dysfonctionnements temporaires de l'application web ok-visit et ok-resto, quelle qu'en soit la cause.

Astara SA ne garantit pas le bon fonctionnement de l'application web ok-visit et ok-resto si la configuration minimale suivante du support utilisé par le client pour l'inscription n'est pas atteinte :

- IOS 12 et ultérieur
- Android 4.4 et ultérieur

Paielement

En remplissant le formulaire sur ok-visit.ch ou ok-resto.ch (formulaire permettant la commande d'un kit), l'établissement s'engage à payer, dans un délai de 30 jours, le forfait de CHF 200.-*. En cas d'activation SMS (vérification du numéro de téléphone du client), l'établissement s'engage à payer les factures mensuelles pour la consommation SMS de ses clients dans un délai de 30 jours après réception de la facture*.

Le remboursement partiel ou complet du kit ok-resto n'est pas possible.

*sauf si les frais pour la commande d'un kit sont subventionnés entièrement par une association faîtière et/ou par l'État. Dans quel cas, l'établissement devra nous en apporter une preuve par écrit.

Résiliation de contrat

L'établissement a le droit d'annuler, sans délai, le contrat avec Astara SA. Il doit formuler sa demande de résiliation par email, à l'adresse info@ok-resto.ch

Dès réception d'une résiliation de contrat par l'établissement, Astara SA désactive le kit utilisé par l'établissement. Les données des clients des 14 derniers jours sont toutefois conservées et définitivement supprimées une fois le délai de 14 jours écoulé.

Astara SA se réserve le droit d'annuler un contrat, sans délai et sans raison particulière. Le cas échéant, Astara SA informera par email le responsable du kit. Astara SA s'engage à conserver les données durant les 14 jours suivant l'annulation du contrat.

Astara SA s'engage à conserver les données clients durant 14 jours après leur inscription et à démarrer la procédure d'extraction des données, même en cas de résiliation de contrat avec l'établissement.

Règlement des réclamations et dénonciations

Les réclamations du client concernant le service, le kit ok-visit ou ok-resto ou l'exécution du contrat doivent être soumises auprès de l'établissement. Astara SA ne peut tenir qu'un rôle de médiateur.

Si le client a une réclamation ou une dénonciation à formuler à propos du service, la réclamation doit être communiquée, par e-mail ou par courrier postal, à Astara SA. Après la réception de la réclamation par Astara SA, Astara SA réagira le plus rapidement possible en adressant toutefois au plus tard dans un délai d'une semaine, une confirmation de réception. Astara SA traitera les réclamations le plus rapidement possible et réagira au plus tard dans un délai de 2 semaines.

Propriété intellectuelle

Les sites internet ok-visit.ch et ok-resto.ch ainsi que les applications web ok-visit et ok-resto, y compris leurs interfaces et leurs codes, sont la propriété exclusive de Astara SA et ne doivent être reproduits ou utilisés par les établissements et utilisateurs, sauf dans le cadre d'une utilisation normale de la plateforme.

Astara SA autorise les établissements à reproduire et à diffuser les contenus de ok-visit et ok-resto créés par Astara SA (p.ex. articles rédactionnels), sous la condition qu'ils indiquent expressément ok-visit ou ok-resto comme source du contenu en question.

Pour toute modification des supports (affichettes qr-code), l'établissement a le devoir d'en informer Astara SA et d'attendre la validation par écrit de Astara SA avant de publier les supports modifiés. Dans tous les cas, tout support doit comprendre le logo ok-visit ou ok-resto ainsi que le copyright Astara SA.

Droit applicable / For

Le contrat, et toute la documentation contractuelle, sont soumis au droit suisse.

Tout litige découlant des ou en rapport avec les présentes conditions générales ou tout autre document contractuel sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Bulle, Suisse.

Entrée en vigueur / Durée / Modifications des CG

Le contrat entre en vigueur pour un établissement déterminé dès l'acceptation des CG par celui-ci, étant précisé que toute utilisation de l'application web ok-visit ou ok-resto constitue une acceptation tacite. Le contrat restera en vigueur tant et aussi longtemps que l'établissement utilise la plateforme.

Astara SA se réserve le droit de modifier en tout temps les CG. Elle publiera la version modifiée sur ses sites internet ok-visit.ch et ok-resto.ch et informera les établissements des nouvelles CG par e-mail, par une fenêtre pop-up, ou par une autre méthode de son choix. En cas de désaccord de l'établissement avec les modifications, l'établissement pourra mettre un terme au contrat en cessant toute utilisation des applications web ok-visit et ok-resto avec effet immédiat. Si l'établissement continue à utiliser l'une des applications web ok-visit ou ok-resto, la plus récente version des CG sera réputée acceptée par l'établissement.